



Commune déléguée de Vire

Compte-rendu du Conseil Communal du 23 septembre 2019

La séance est ouverte à 20h35
Pascal BINET est secrétaire de séance.

	<p>Marc ANDREU SABATER – Bonsoir à tous. Le quorum est atteint, je vous propose d'entamer notre ordre du jour. Nous allons commencer par une information sur la Maîtrise d'ouvrage urbaine et sociale (MOUS) lancée par l'Intercom de la Vire au Noireau et qui vise à favoriser la sédentarisation des membres de la communauté des gens du voyage. Comme vous le savez, cette compétence est exercée par la communauté de communes et la MOUS concernant principalement la commune déléguée de Vire, nous avons souhaité organiser ce point d'information.</p>
<p>Information – Point sur la mise en œuvre de la MOUS par l'Intercom de la Vire au Noireau</p>	<p><i>Présentation par Dorothee HOUDAN, en PJ</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Dorothee d'avoir fait cette présentation. Pour synthétiser, comme cela a été dit, nous avons ici une ou deux familles qui vivent depuis très longtemps sur Vire et qui sont avant tout des familles viroises. Certaines veulent se sédentariser, d'autres non, et cela oblige à une analyse un peu fine qui a été conduite depuis.</p> <p>On sait aussi que l'on a une aire d'accueil et que l'on est en conformité avec le schéma départemental d'accueil des gens du voyage, que la politique tarifaire de l'aire de Condé en Normandie a été alignée sur celle de Vire permettant davantage de possibilités d'accueil pour les familles.</p> <p>Dans ces familles, les jeunes sont scolarisés et sont pleinement intégrés dans la vie locale. Le problème, c'est que l'aire d'accueil est très vite saturée et que les familles viennent à occuper illégalement des terrains publics ou privés.</p> <p>La plupart des familles souhaitent se sédentariser. Soit on ne fait rien, et chaque année on se trouvera confronté au même problème, à savoir des occupations illégales de personnes qui vivent à Vire et qui scolarisent leurs enfants à Vire, soit on essaie de trouver des solutions. Certaines familles essaient de trouver elles-mêmes des solutions, avec certaines difficultés rencontrées quant aux possibilités</p>



	<p>d'urbanisation des terrains dont ils font l'acquisition, d'autres attendent d'être accompagnées pour trouver des solutions de sédentarisation.</p> <p>Voilà la démarche qui est la nôtre et qui m'apparaît la seule raisonnable. On est donc dans la volonté d'accompagner ces familles afin de les aider à se sédentariser à Vire Normandie.</p> <p>Ce ne sont pas des questions faciles, notre doctrine est donc d'accompagner les familles qui souhaitent rester sur notre territoire parce qu'elles en sont originaires et de faire preuve de la plus grande fermeté avec celles qui ne sont pas intégrées dans la vie locale et qui occupent illégalement des terrains privés ou publics. Accompagner les familles qui souhaitent s'intégrer et faire preuve de fermeté avec les autres, c'est une nécessité pour garantir l'acceptabilité de ces situations par la population.</p> <p>Jérémy FOLLY – Puisque ce sont des familles viroises, pourquoi ne leur propose-t-on pas des emplacements sur le territoire ? En terme financier, ne serait-ce pas moins cher de leur proposer des logements ?</p> <p>Marc ANDREU SABATER - C'est justement l'objet de la MOUS ; trouver des terrains où des solutions peuvent être proposées. Je crois plus en cette position que proposer de grands terrains où tous devront être accueillis.</p> <p>Jean-Marc CHAUVIN – Une précision, concernant la communauté des gens du voyage à Vire. Le patriarche s'appelle M. Pierre ZIEGLER, il a eu seize enfants. Certains sont proches, d'autres ont des conflits, comme dans toutes familles. Ils ont chacun leurs affinités, d'où la difficulté pour nous de trouver des solutions qui puissent convenir à un certain nombre de familles, un certain nombre de couples. Chaque groupe familial a sa particularité, et nous ne pouvons pas leur imposer de vivre avec les autres.</p> <p>Marc ANDREU SABATER - Est-ce qu'il y a d'autres remarques ?</p> <p>Jérémy FOLLY – Le financement ?</p> <p>Marc ANDREU SABATER - C'est une compétence intercommunale, c'est donc l'intercom qui devra supporter les coûts du programme. Un autre point sera fait en conseil lorsque les questions budgétaires auront été affinées par l'Intercom de la Vire au Noireau.</p> <p>Catherine GODBARGE – Au niveau de l'aire de Condé, la MOUS est elle aussi effective qu'elle l'est ici ?</p> <p>Marc ANDREU SABATER - Non, car il n'y a pas de communauté aussi intégrée à Condé qu'à Vire. Nous avons cependant fait un gros travail pour améliorer les conditions d'accueil sur Condé.</p> <p>Je veux juste redonner les chiffres des enfants de voyageurs inscrits à Jean Moulin : 30 enfants.</p> <p>Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Des remarques ?</p> <p>La première délibération, c'est à toi Gaëtan</p>
--	--

I. AFFAIRES JURIDIQUES		
1	Protocole transactionnel – VN/UGAP/Europe Service	<p><i>Gaetan PREVERT donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER - Des questions ?</p> <p>Catherine GODBARGE – Juste un questionnement. C'est une balayeuse qui n'a jamais donné satisfaction. Pourquoi ce niveau d'indemnisation ?</p> <p>Gaetan PREVERT – Nous avons utilisé la machine pendant deux ans, une décote importante s'applique. Les 60 000 euros sont justement le résultat de démarches entreprises auprès du constructeur et des assurances.</p> <p>Catherine GODBARGE – Est-ce que le FCTVA va être rendu aussi ?</p> <p>Gaetan PREVERT – Oui</p> <p>Catherine GODBARGE – Donc il va falloir le rendre.</p> <p>Marc ANDREU SABATER - C'est vrai qu'on se serait bien passé de ça. C'est une mauvaise acquisition, nous ne pouvons que le regretter.</p> <p>Rémy MAUBANT – Il y avait une garantie ?</p> <p>Gaetan PREVERT – Oui d'un an.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
2	Ouverture des magasins le dimanche pour 2020	<p><i>Serge COUASNON donne lecture de la délibération.</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER - Merci Serge. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
3	Maisons fleuries	<p><i>Régis PICOT donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER - Merci Régis. Il y aura une remise de prix le 23 octobre à 18h00. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
II. CULTURE		
4	Conservatoire – PTEAC – Projet danse – annule et remplace la délibération du 8 juillet 2019	<p><i>Pascal BINET donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Pascal. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER - Juste préciser que PTEAC signifie Pôle territorial d'éducation artistique et culturelle. C'est un souhait de la collectivité d'ouvrir ses infrastructures culturelles aux écoles.</p>
5	Conservatoire - Recettes encaissées par le Théâtre du Préau – spectacle de danse de fin	<p><i>Pascal BINET donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Pascal. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui</p>

	d'année	s'abstient ? <i>Avis favorable</i>
III. ENSEIGNEMENT EDUCATION		
6	Renouvellement de la convention d'objectifs et de financement pour la prestation CLAS – année scolaire 2019-2020	<i>Gaëtan PREVERT donne lecture de la délibération</i> Marc ANDREU SABATER – Merci Gaëtan. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? <i>Avis favorable</i>
7	Révision des tarifs des participations aux frais de scolarité pour l'année scolaire 2019-2020 et des repas préparés par la cuisine centrale (hors scolaire)	<i>Gaëtan PREVERT donne lecture de la délibération</i> Marc ANDREU SABATER – Merci Gaëtan. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? <i>Avis favorable</i>
IV. SPORT, ASSOCIATIONS		
8	Convention Région Normandie – Gymnase du Val de Vire	<i>Philippe MALLEON donne lecture de la délibération</i> Marc ANDREU SABATER – Merci Philippe. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? <i>Avis favorable</i>
9	Convention Région Normandie – Gymnase de l'Orient	<i>Philippe MALLEON donne lecture de la délibération</i> Marc ANDREU SABATER – Merci Philippe. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? <i>Avis favorable</i>
10	Subventions aux associations	<i>Philippe MALLEON donne lecture de la délibération</i> Marc ANDREU SABATER – Merci Philippe. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? <i>Avis favorable</i>
V. TRAVAUX		
11	Effacement des réseaux rue Girard	<i>Gaëtan PREVERT donne lecture de la délibération</i> Marc ANDREU SABATER – Merci Gaëtan. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ? <i>Avis favorable</i>
12	Signature d'une autorisation d'urbanisme – Travaux dans le bâtiment du Vaudeville	<i>Gaëtan PREVERT donne lecture de la délibération</i> Marc ANDREU SABATER – Merci Gaëtan. Je me réjouis de la création de ce restaurant pour le personnel. Nous avons des personnels qui vivent loin de Vire et qui vont pouvoir trouver une solution de qualité. L'espace gagné s'explique par la création des cantines de proximité dans les écoles. Catherine GODBARGE – C'est toujours une cuisine en liaison chaude ou en liaison froide ? Marc ANDREU SABATER - En liaison chaude. Il y a deux

		<p>choses : la fabrication des repas et la consommation des repas. La fabrication se fera toujours à la cuisine municipale, mais leur consommation se fait désormais en proximité.</p> <p>Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
13	<p>Mise en place de la vidéo protection – Phase 1</p>	<p><i>Régis PICOT donne lecture de la délibération.</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Régis. Y-a-t-il des questions ?</p> <p>Cindy BAUDRON – Je m'interroge sur la pertinence de ce dispositif et son prix. Cinquante caméras. Quel est le coût ?</p> <p>Régis PICOT – Le montant prévisionnel est de 200 000 euros. Il s'agit de vidéo protection et non de vidéosurveillance.</p> <p>Cindy BAUDRON – Qu'est ce qui justifie ce déploiement ?</p> <p>Régis PICOT – C'était dans notre programme électoral. Nous nous étions engagés à entamer une réflexion que nous allons traduire en acte. Il y a des faits de délinquance qui ont récemment été commis et qui ont pu être élucidés par la vidéo.</p> <p>Catherine GODBARGE – Je ne vois plus trop la différence entre la vidéo protection et la vidéosurveillance dans les objectifs qui lui sont alloués.</p> <p>Marc ANDREU SABATER - Ce ne sont pas les mêmes moyens qui sont donnés. La vidéosurveillance, c'est une personne qui observe en permanence. La vidéo protection, c'est la conservation de vidéos pendant un mois qui peuvent servir sur réquisition du Parquet pour élucider des faits délictuels.</p> <p>Catherine GODBARGE – Mais ce sont les mêmes objectifs qui sont poursuivis.</p> <p>Marc ANDREU SABATER - Ce sont les mêmes objectifs mais pas les mêmes moyens. La vidéo protection permet d'accentuer l'aspect prévention.</p> <p>Jérémy FOLLY – Nous sommes dans la même logique. Nous avons le même projet et j'avais même demandé à un précédent conseil la mise en place de la vidéosurveillance.</p> <p>Marc ANDREU SABATER - Je ne suis pas d'accord sur la vidéosurveillance. Embaucher des personnes chargées de surveiller en permanence les gens, ce n'est pas la même chose que de conserver des vidéos. Je ne l'accepterai pas.</p> <p>Notre position est le fruit d'un travail mené depuis plusieurs années, notamment par le CLSPD. Il ne s'agit pas de rester sur des questions de principe, nous avons un devoir de protection vis-à-vis de nos concitoyens, il faut être pragmatique.</p> <p>Régis PICOT – C'est en effet un dossier compliqué et les choses ont pu évoluer depuis le début du mandat. Le fait que Vire ne soit pas équipée fait qu'il y a un déplacement de la petite délinquance en provenance de villes qui ont</p>

		<p>choisi de s'équiper.</p> <p>Serge COUASNON – Je voudrais dire un mot. Je me suis abstenu lors du vote sur l'installation de la vidéo protection au sein des résidences jeunes. J'en ferai de même ce soir. On vit dans l'illusion. A Moulton, la vidéo protection est assurée et cela n'a pas empêché la commission d'actes de dégradation.</p> <p>Marc ANDREU SABATER - Bon. Les opinions divergent, l'expression est plurielle. C'est bien. Y-a-t-il d'autres questions ? Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
14	Mur GEST	<p>Gaëtan PREVERT – Une délibération supplémentaire a été inscrite à l'ordre du jour. Elle concerne le mur GEST. Comme vous le savez, des travaux vont être entamés rue Olivier Basselin pour sécuriser un mur qui menace de s'effondrer. La délibération vise à compléter les délibérations déjà passées sur le sujet.</p> <p><i>Gaëtan PREVERT donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Merci Gaëtan. Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
VI. PATRIMOINE, AMELIORATION DE L'HABITAT, AFFAIRES FONCIERES, DEVELOPPEMENT LOCAL		
15	Vente de 3 lots à bâtir à la Mercerie	<p><i>Serge COUASNON donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
16	Proposition d'un transfert de propriété (Portion de trottoir) – rue des Cordeliers	<p><i>Serge COUASNON donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
17	Friche Gohin – Intervention au titre du fond de Friches	<p><i>Serge COUASNON donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
18	Subvention Agrigaz	<p><i>Serge COUASNON donne lecture de la délibération</i></p> <p>Catherine GODBARGE – L'intercom participe à quel niveau ?</p> <p>Serge COUASNON – Elle intervient à hauteur de 5000 euros.</p> <p>Catherine GODBARGE – C'est du développement économique, l'intercommunalité aurait pu donner 10 000 euros.</p> <p>Marc ANDREU SABATER – Ce projet permet aussi de</p>

		<p>promouvoir le territoire. C'est pour cela que la ville participe aussi.</p> <p>Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>
19	Achat de la parcelle AS 319 – rue du Pont Féron à Vire	<p><i>Serge COUASNON donne lecture de la délibération</i></p> <p>Marc ANDREU SABATER – Quel est l'avis du conseil communal ? Qui est pour ? Qui est contre ? Qui s'abstient ?</p> <p><i>Avis favorable</i></p>

La séance est levée à 22h42.